



Sainte-Foy-la-Grande

Au fil de la Dordogne, porte du Périgord

Lettre d'information #14 - août 2024

Spéciale Soutien au commerce

Chères Foyennes, chers Foyens,

Nous avons le plaisir de vous informer des dernières actualités de notre belle Bastide. L'été est enfin là, et avec lui, une série d'initiatives et d'événements qui promettent de dynamiser notre centre-ville et de rendre cette saison estivale inoubliable.

Lors de notre marché hebdomadaire le 20 juillet dernier, nous avons lancé une première distribution de chèques cadeaux "Achetez Foyen". Cette initiative, portée par la commune et animée par la chargée de mission commerce, vise à soutenir nos commerces locaux en encourageant l'achat au sein de notre centre-ville : un tirage au sort a ainsi permis d'offrir 35 lots à consommer dans la Bastide. Nous croyons fermement que ces chèques cadeaux contribuent à renforcer l'économie locale et à favoriser la vitalité de nos commerces.

Toujours dans le cadre de la revitalisation et après plusieurs mois de travail et d'échanges avec les élus du territoire, des sénateurs et représentants de l'État, j'ai le plaisir de vous annoncer que Sainte-Foy-la-Grande ainsi que tout le Pays Foyen sont entrés dans la zone France Ruralités Revitalisation (FRR) depuis le 1^{er} juillet 2024. Nous allons pouvoir nous distinguer et utiliser le levier fiscal pour inciter des entreprises à s'implanter sur le territoire. Avec France Ruralités Revitalisation, il sera possible pour la reprise et création d'entreprise de bénéficier d'un dégrèvement total d'impôts sur les revenus, ou d'impôts sur les sociétés, pendant 5 ans, et d'une exonération dégressive les trois années suivantes. Il s'agit donc d'un réel atout pour le tissu économique de notre territoire.

Parlons également de notre marché. Dès le 13 juillet dernier, nous avons eu le plaisir de voir le retour des animations, avec bandas notamment, qui apportent une touche de dynamisme et de gaieté à votre rendez-vous incontournable du samedi matin !

L'été à Sainte-Foy-la-Grande ne serait pas complet sans les incontournables Jeudis de la Bastide. Ces soirées gourmandes et musicales sont une véritable invitation à la fête pour toutes celles et tous ceux qui aiment manger, danser et rire. Le choix et la qualité des propositions font de ces rendez-vous hebdomadaires des moments incontournables pour plusieurs centaines de personnes venues dîner ou simplement profiter des concerts variés.

Nous espérons que ces initiatives contribueront à faire de cet été un moment festif, convivial et harmonieux pour nos Foyennes et nos Foyens. Et surtout de vous voir nombreux à participer aux événements et soutenir nos actions pour une bastide toujours plus dynamique et accueillante.



Toujours à vos côtés,
Christelle GUIONIE,
Maire de Sainte-Foy-la-Grande,
Conseillère départementale du Réolais
et des Bastides.

Bienvenue !

À la dizaine de commerçants
récemment établis !

Pour appuyer tous ces projets, les
équipes de consultants de la Chambre
de commerce et de la Chambre des
métiers interviennent gratuitement
auprès des porteurs de projets ou des
artisans/commerçants
déjà installés pour les
aider à se développer.



Marché hebdomadaire :
record d'exposants cet été !

Le 13 juillet : 171 exposants & 1.15km de stands !



**Cet été, j'achète à Sainte-Foy-la-Grande
avec le chèque cadeau "Achetez Foyen"**

Organisée samedi 20 juillet, cette animation de soutien au
commerce du centre-ville fut une **réussite** !

Félicitations aux 35 gagnants tirés au sort.
Ils ont jusqu'au 31 août 2024 pour utiliser leur bon cadeau dans le
commerce de leur choix dans la Bastide Foyenne.

Mairie de Sainte-Foy-la-Grande - Service commerce : 05 57 46 10 84

Rédaction & conception : Mairie de Sainte-Foy-la-Grande
mairie@saintefoylagrande.fr - www.saintefoylagrande.fr



Ville de Sainte-Foy-la-Grande
Animations Sainte-Foy-la-Grande
Les commerçants Foyens
Bibliothèque de Sainte Foy la Grande
Résidence Autonomie Jacques Larthomas

Accueillir les porteurs de projets et nouveaux investisseurs en Pays Foyen : une approche cohérente et complète

Sainte-Foy-la-Grande et la Communauté de Communes (CDC) du Pays Foyen mènent des actions conjuguées pour encourager l'installation de commerces. Cette approche comporte plusieurs leviers :

- 1 La **maison des entreprises** avec un accueil permanent des porteurs de projets (des espaces y sont disponibles en coworking)
- 2 Une **mobilisation des demandeurs d'emploi** en partenariat avec France Travail pour répondre à la forte demande de recrutement des entreprises du bassin de vie (l'événement « L'État mobilise les entreprises pour les quartiers » a par exemple été un franc succès le 12 juin dernier)
- 3 Un **accompagnement gratuit** par la CDC des porteurs de projet et des entreprises déjà installées pour calibrer leurs besoins de développement et d'investissement
- 4 Des **aides à l'investissement** pour les entreprises
- 5 Le **dispositif FRR**



**Renseignements complémentaires
sur l'ensemble de ces dispositifs :**
Communauté de Communes
du Pays Foyen
05 57 46 20 58

Des aides à l'investissement

L'Action Collective de Proximité (ACP) est un programme d'accompagnement des TPE dans leurs projets de développement afin de poursuivre la dynamisation et la consolidation des centres bourgs en les rendant plus attractifs.

Ce dispositif s'adresse aux artisans, commerçants et services de proximité de moins de 10 salariés, souhaitant investir dans les 3 ans à venir.

Il permet de financer, selon les cas, les travaux de rénovation du point de vente et de l'équipement de production, à hauteur de 30 000€ maximum.



France Ruralités Revitalisation (FRR) : des exonérations fiscales pour les entreprises et les professionnels de santé du Pays Foyen

Les 20 communes du Pays Foyen font désormais partie du nouveau zonage du dispositif national d'appui au développement économique dans les territoires ruraux (anciennement ZRR). Ce soutien se traduit par des exonérations fiscales à destination des acteurs économiques et des professionnels de santé libéraux médicaux et paramédicaux, pour encourager leur installation sur le territoire.

☑ Exonération d'impôts sur les bénéfices



Une stratégie commerciale ambitieuse

Artisans, commerçants, élus et agents municipaux travaillent à l'attractivité et à la dynamisation de la Bastide :



- ☑ effort important de propreté et d'embellissement des rues et ruets,
- ☑ mobilisation des commerçants par quartier pour décorer leurs rues,
- ☑ grands chantiers structurants en cours,
- ☑ animations encouragées et/ou portées par la chargée de commerce...

*Espace réservé à
l'expression du
groupe minoritaire
(aucune communication
reçue)*

**Les Jeudis
de la Bastide**
seconde édition

**Soirées gourmandes & musicales
largement plébiscitées !**

**Jusqu'au 22 août sur la place
Gambetta dès 19h, avec un concert
différent chaque semaine.**

11, 18, 25
juillet

1, 8, 15, 22
août

2024

Merci pour votre participation nombreuse !